

Seachbois

Hourdis Iso-Plat à sous-face bois



Conditionnement



Pose



Découpe



Tympan



Pas de chute



Coulage



Sous-face

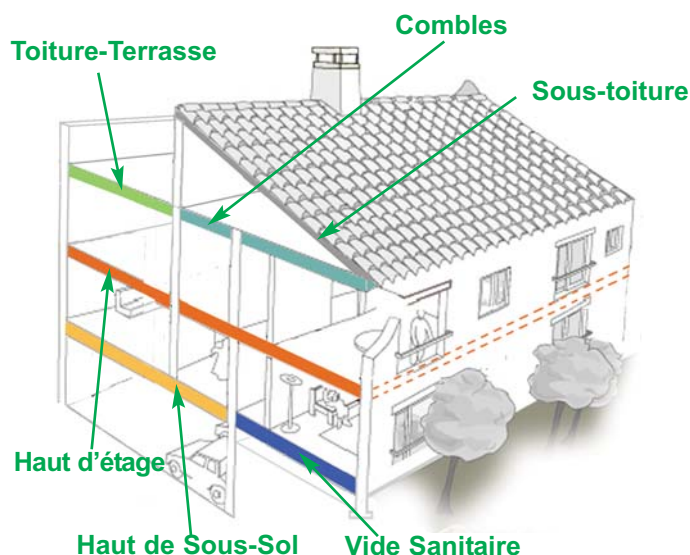


Suspente standard



Faux-Plafond

Légèreté



S'adapte à **tous types** de planchers

Solidité



Conditionnement :

Seacbois 12x57x125 : 32 produits/palette
Seacbois 15x57x125 : 24 produits/palette
Seacbois 20x57x125 : 16 produits/palette
12, 15 et 20 sont les hauteurs coffrantes des planchers 12+5, 15+5 et 20+5.

SECURITE TOTALE

L'OSB reposant sur le talon de la poutrelle amène une **parfaite résistance** aux charges de chantier même dans le cas de fausses trames ou de coupe en biais.



MISE EN OEUVRE

Mise en oeuvre rapide et sans chute :

La chute restante après ajustement d'une travée est utilisée pour commencer la rangée suivante, permettant ainsi d'utiliser toutes les coupes.



Le polystyrène dépasse de l'OSB de quelques mm de chaque côté pour permettre une libre dilatation de l'OSB dans le temps.

DECOUPE

Le Seacbois est facile à couper en long, en large ou en biais tout en gardant la dérogation de couture et en assurant une parfaite étanchéité lors du coulage de la dalle de compression. On évite ainsi tous les coffrages longs et fastidieux.



AVANTAGES POUR LA MAISON INDIVIDUELLE

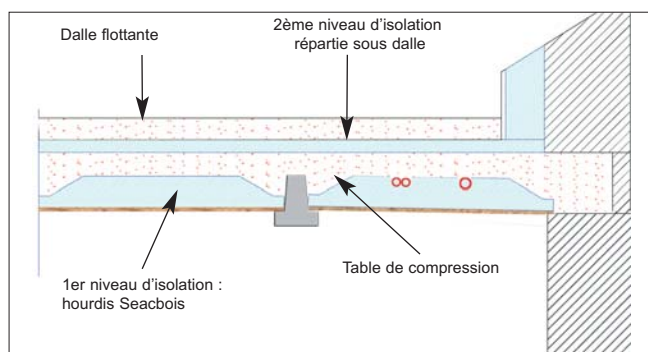
- Traite les ponts thermiques au niveau des planchers intermédiaires ou des toitures terrasses, même dans le cas de plancher avec biais.
- Supprime tous les coffrages.
- Rapidité de pose : pose depuis l'extérieur du plancher par glissement sur les poutrelles.
- Coupes, détramages et réservations simplifiées.
- Légèreté : 500 kg d'entrevous remplace 10 tonnes de hourdis béton pour un plancher hourdis béton de 100 m².
- Solidité : sécurité pour les opérateurs.
- Accroche simplifiée des faux plafonds.
- Entrevous légers, performants en sans étai.
- Incorporation possible des gaines dans le Seacbois.
- Compétitif : Un plancher Seacbois fourni-posé coûte moins cher qu'un plancher hourdis béton.
- Produit disponible en stock.

PLANCHER VIDE SANITAIRE ET HAUT DE SOUS-SOL

Résistance thermique :

En plus de ses avantages spécifiques : **légèreté, solidité, facilité de coupes**, le Seacbois est le seul hourdis léger avec un isolant intégré, permettant ainsi d'améliorer les qualités thermiques du plancher.

Principe de la double isolation :



Par le principe de la double isolation (voir schéma ci-dessus), le Seacbois permet d'économiser jusqu'à 2 cm d'épaisseur d'isolant sous la dalle flottante. Le Seacbois est le seul hourdis léger permettant l'intégration des réseaux dans le plancher : Il évite la chape de ravaillage.



Aspect bois de la sous-face du plancher



Valeurs thermiques pour le plancher Seacbois seul :

Type de Plancher	Up en W/(m ² K)	R en m ² K/W
Plancher 12+5	1.06	0.60
Plancher 15+5	1.01	0.65
Plancher 20+5	0.92	0.75

Sécurité



economie



accroche



coupes



biais



optimiser



incorporer



solutions
Thermiques



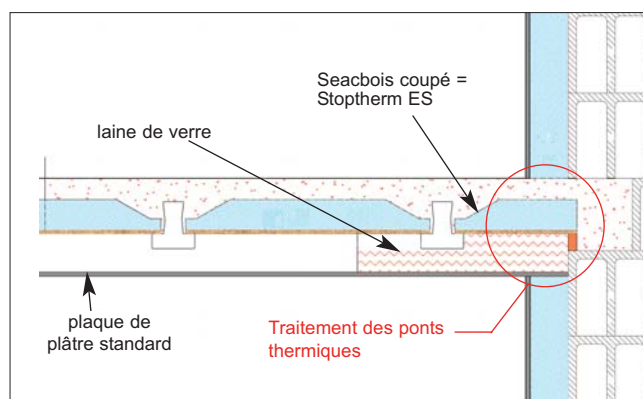
RUPTEUR THERMIQUE DES PLANCHERS D'ÉTAGE

Le Plancher Seacbois associe un hourdis composite OSB-Polystyrène à une gamme de poutrelles avec ou sans étais.

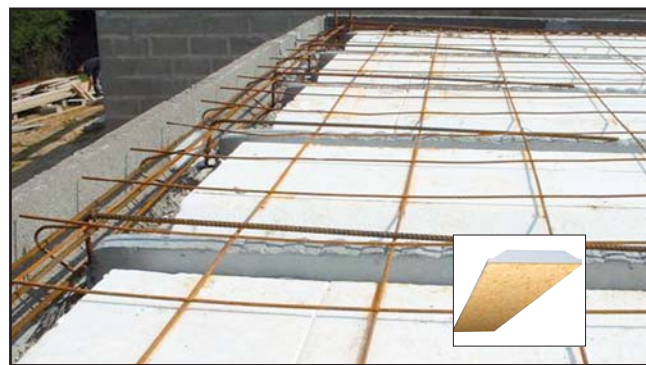
Grâce à sa légèreté, sa facilité de découpe, l'entre-vous Seacbois se pose plus simplement qu'un hourdis béton. De plus il remplit les fonctions d'un rupteur thermique sans plus value tout en respectant les valeurs thermiques réglementaires.

Seacbois seul :

La simple utilisation du Seacbois en plancher intermédiaire réduit le pont thermique à la jonction mur-plancher. En effet le pont thermique périphérique est considérablement diminué car il est réduit aux 5 cm de l'épaisseur de la dalle de compression au lieu des 20 cm habituels.

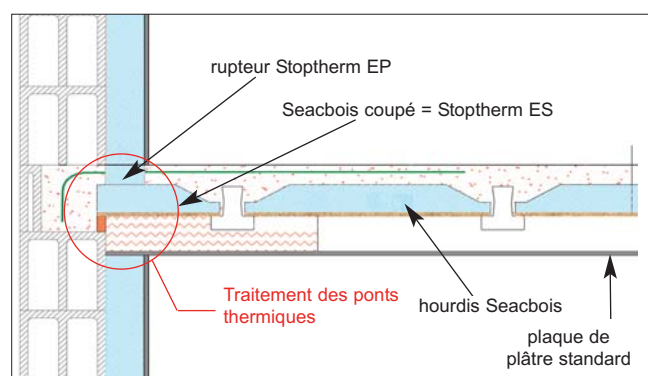


ψ moyen de 0.19 à 0.41 W/(m.K) *

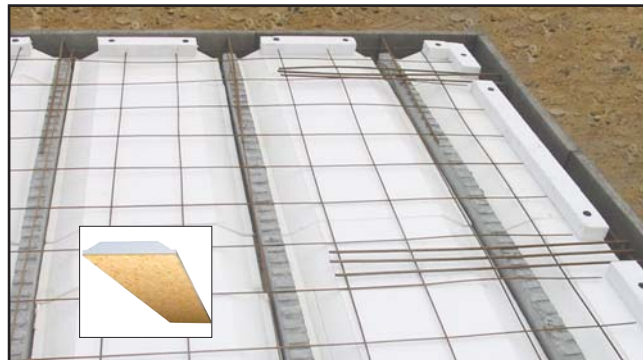


Seacbois associé à un Rupteur Stoptherm EP :

Très facile à poser, le Stoptherm EP fixé sur le Seacbois à l'aide de clous plastique permet d'obtenir les mêmes Psi qu'un rupteur total (voir schéma ci-dessous).



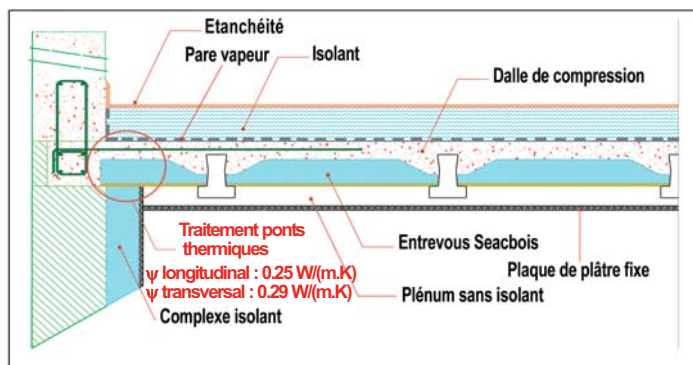
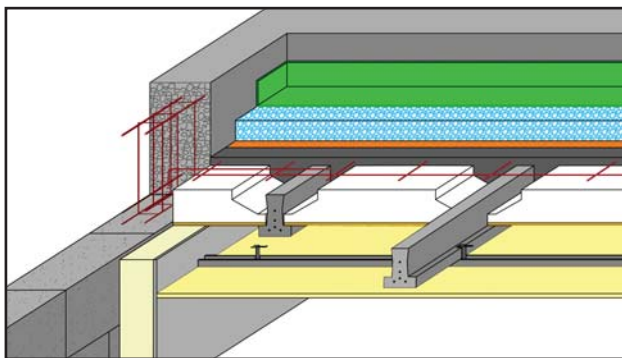
ψ moyen de 0.14 à 0.26 W/(m.K) *



* Selon la résistance thermique des matériaux utilisés pour les panelles et les murs.

TOITURE TERRASSE

La solution Seacbois :



- Traitement des ponts thermiques :

ψ longitudinal = 0.25 W/(m.K)

ψ transversal = 0.29 W/(m.K)

- Pas d'isolant dans le plénum :

Pas de condensation due au point de rosée

- Solidité du Seacbois :

Sécurité à la pose

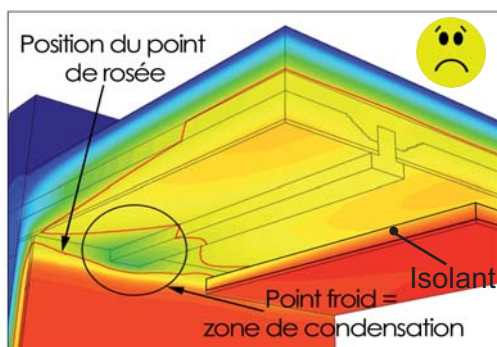
- Acrotères : Liaison mécanique avec le plancher assurée

Assurance tout risque contre la condensation à la jonction Mur/Plancher

Toute l'isolation doit être au dessus du plancher, en aucun cas dans le Plénum

Comparaison de la position du point de rosée :

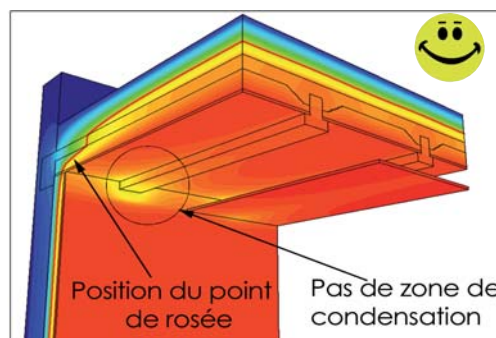
Avec un isolant dans le Plénum



Point froid dans le Plénum dû à la présence de l'isolant sous les poutrelles.

→ Risque de condensation

Sans isolant dans le Plénum



Pas de point froid car le Seacbois traite le pont thermique. Les poutrelles sont dans la zone chauffée.

→ Pas de risque de condensation

Modélisation du point de rosée réalisée avec le logiciel aux éléments finis Trisco, logiciel de référence utilisé par le CSTB.

Stabilité au feu :

Destination	REI demandé	Capacité plancher seul	faux-plafond associé
Logement 1ère et 2ème famille	REI 30 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Plaque de plâtre BA 13
Logement 3ème famille	REI 60 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Double plaque de plâtre BA 15 feu (à faire valider par le bureau de contrôle)
		REI 60 minutes par le plancher seul	Plaque de plâtre BA 18
Etablissement recevant du public (ERP)	REI 30 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Plaque de plâtre BA 18
	REI 60 min	REI 30 minutes par le plancher seul	Double plaque de plâtre BA 15 feu (à faire valider par le bureau de contrôle)
		REI 60 minutes par le plancher seul	Plaque de plâtre BA 18

Classement au feu :

• Le polystyrène du Seacbois est toujours M1 pour les utilisations en haut de sous-sol à destination des maisons individuelles et des bâtiments de 1ère et 2ème familles.

• Pour les ERP et les bâtiments de 3ème famille, les planchers d'étage courant doivent revêtir en sous-face des faux-plafonds en plaque de plâtre, BA 18 minimum.

REI : définit les 3 critères réglementaires vis-à-vis de la résistance au feu (anciennement appelé coupe-feu)
Résistant (stable au feu), Étanche (aux flammes et aux gaz), Isolant (t° de la face non exposée inférieure à 140°)
Au delà de ces valeurs, nous consulter. Notre bureau d'études vous conseillera sur la solution la plus adaptée.